

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

INSTALLATION ET RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES
SOUTERRAINES, DE SURFACE ET AÉRIENNES – CONTRIBUTION
FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

SECTION I

DESCRIPTION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

1. Le ministère des Transports du Québec agit à titre de maître d'œuvre en vue de la réalisation de travaux de réfection et de construction d'infrastructures dans le cadre de la requalification et du développement de l'axe Laurentien dans le secteur d'ExpoCité et la ville lui verse une contribution financière pour la partie desdits travaux relevant de la compétence municipale de proximité.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

2. Les travaux sont localisés à divers endroits et tronçons de rue dont les infrastructures relèvent de la compétence de proximité.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût de la contribution financière décrite à l'article 1 est estimé à la somme de 2 800 000 \$.

TOTAL : 2 800 000 \$

Annexe préparée le 13 juin 2013 par :

Marie Rosan, ing. jr
Service de l'ingénierie